



## LETTRE AUX COUCOURDOIS

DANS CE NUMÉRO :

Édito du maire	1
L'équipe municipale	2
Indemnités/ Subventions	2
Budget primitif 2020	2
C.C.C.A.S./ Taxes locales	3
Programme d'investissement	4
Infos diverses	4

### Contact MAIRIE :

Tél : 04.75.90.23.23.....

### Secrétariat ouvert

Du lundi au jeudi :  
13h30/16h30 et le

Vendredi 10h/12h et  
13h30 /16h30.

### AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Tél : 04 75 54 89 95

Guichet : du LUNDI au  
VENDREDI 9H/12H et le  
SAMEDI 9h30/11h30

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Tél : 0475900193

POMPIERS Tél: 18

GENDARMERIE  
Tél : 04 75 01 01 33

SAMU Tél : 15

Police Secours : 17

SUEZ ..S.A.V / URGENCE

0977 401 136



### Chers Coucourdois et chers Coucourdoises

Le 15 Mars dernier, vous avez accordé votre confiance à toute l'équipe « La coucourde Horizon 2026 » pour gérer notre commune et je vous en remercie.

Ce témoignage de confiance nous honore et nous oblige, il sera également, un socle solide pour permettre à notre nouvelle équipe municipale installée depuis le 26 mai dernier de poursuivre l'action commencée, et mettre en œuvre les projets que nous vous avons présenté. Je profite de cet éditorial pour remercier aussi les élus de la précédente mandature, qui ont décidé de ne pas se représenter pour convenances personnelles. Au nom du nouveau conseil, je suis reconnaissant de leur travail et de leur disponibilité durant les six années écoulées.

Pour ce nouveau mandat, nous devons agir avec efficacité au service de tous nos concitoyens, et mener à bien, en cohérence avec les finances communales, les priorités que nous vous avons proposées avant les élections.

A ce sujet, des dossiers prioritaires pour la commune sont d'ores et déjà engagés comme :

- Dynamiser l'économie locale en favorisant l'installation d'entreprises artisanales et de services sur notre zone d'activités. Ce renforcement de la vie économique permettra des créations d'emplois, de poursuivre l'attractivité de notre commune et favorisera le maintien des services et commerces locaux.

- Continuer notre politique d'aide à l'habitat en délivrant des permis de construire et donc produire des logements en cohérence avec le plan local de l'habitat afin d'assurer une augmentation démographique maîtrisée.

- L'ouverture à la rentrée scolaire de septembre 2020 d'une 6ème classe à l'école publique Claudette Pénelon qui accueillera + de 135 élèves.

On peut donc constater au vu du travail déjà engagé que la nouvelle équipe municipale a beaucoup travaillé depuis les 3 mois de mandat, qu'elle est motivée et déterminée pour réaliser les priorités et les engagements sur lequel cette équipe a été élue en mars dernier.

Vous trouverez dans cette première lettre municipale la composition de toutes les commissions communales ainsi que l'organigramme de votre conseil municipal qui est donc bien en ordre de marche.

Vous trouverez également le détail du budget 2020 qui a été adopté à l'unanimité par le nouveau conseil municipal le 3 juin dernier. Vous pourrez constater, conformément là aussi à nos engagements électoraux que les taux de vos impôts locaux (taxe d'habitation à 7,95%, foncier bâti à 8,97% et non bâti à 40,51%) n'ont pas été augmenté pour 2020 et cela depuis maintenant 16 ans, ces taux sont les plus bas du territoire de Montélimar Agglomération et très en dessous des moyennes départementales et nationales.

Il n'y aura pas d'emprunt contracté cette année et tous les programmes d'investissement seront financés par les fonds propres communaux donc en auto financement. La priorité de ce budget a été de diminuer nos charges de fonctionnement, (les dotations de l'état sont toujours en forte diminution), tout en gardant un niveau élevé de nos programmes d'investissement, tout cela grâce surtout à notre bonne santé financière communale.

La crise sanitaire inédite de la COVID -19 se traduit aujourd'hui par une crise économique et sociale qui risque de bouleverser notre société. Je suis conscient qu'il est difficile pour certains de « joindre les deux bouts ». Je suis attentif aux difficultés que vous rencontrez et j'ai d'ailleurs donné consigne au nouveau Centre Communal d'Action Sociale d'augmenter de 30 % son 1er budget même si les recettes des collectivités territoriales suivent une inquiétante pente descendante, et qu'il devient de plus en plus difficiles de faire fonctionner les mécanismes habituels de la solidarité.

A l'image de ce que j'ai toujours fait, je continuerai à agir au service de tous les Coucourdois, à conduire nos actions avec sérieux et responsabilité. La nouvelle équipe municipale, désormais installée, s'attachera à vous servir, à vous aider, à vous écouter.

*Merci pour votre confiance renouvelée,*

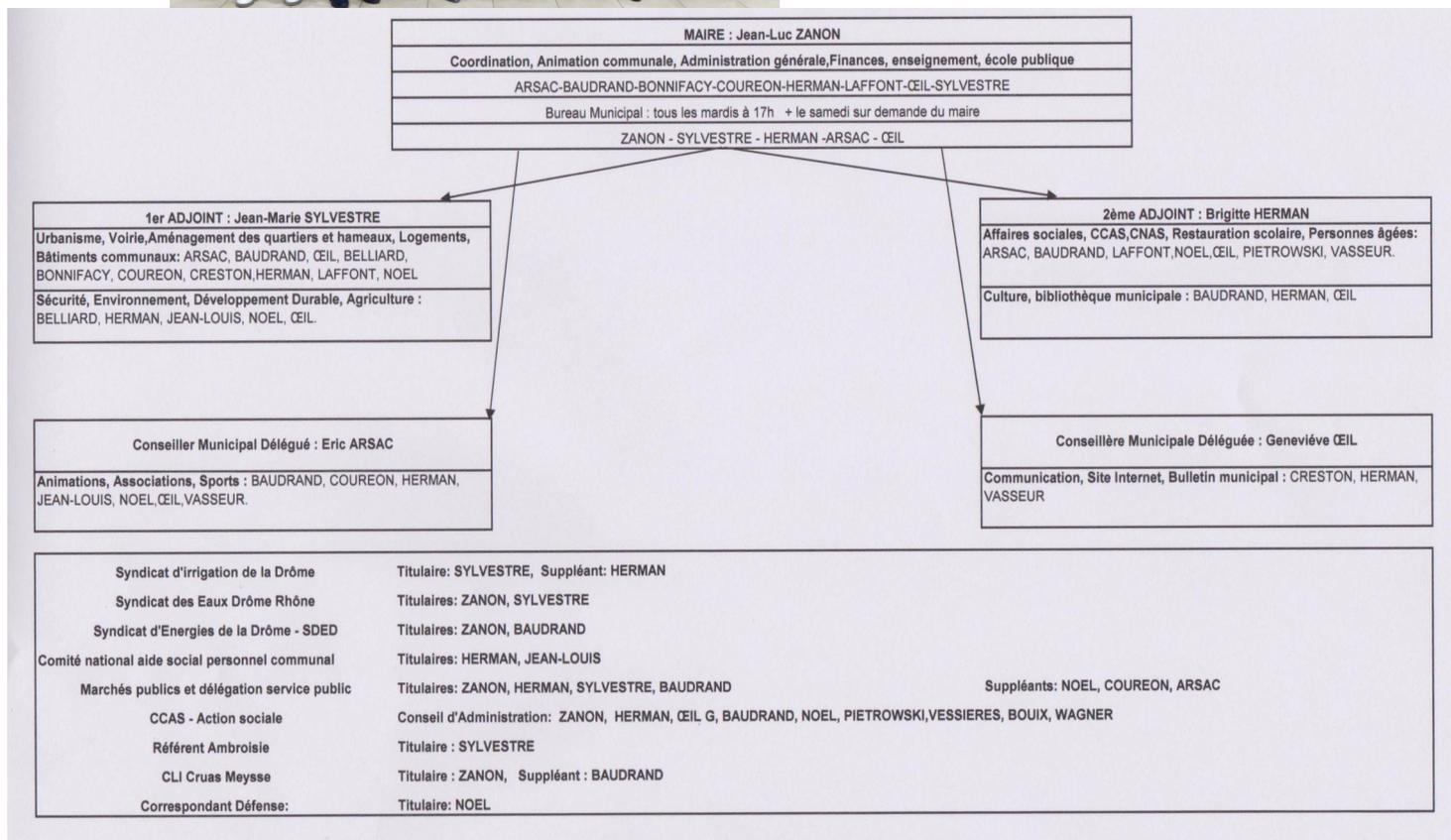
*Votre maire*

*Jean Luc Zanon*



**L'ÉQUIPE MUNICIPALE**  
**« LA COUCOURDE HORIZON 2026 »**

**CONSEIL MUNICIPAL 2020**  
**ORGANIGRAMME**



**Indemnités de fonction des élus de La Coucourde**    Votées au Conseil municipal du 16 juin 2020

NOM PRENOM	FONCTION	Indemnités mensuelles brutes versées	Indemnités de fonction maximales prévues par la loi
ZANON Jean-Luc	Maire	1003,47€ (50%)	Maire            2 006.93€
SYLVESTRE Jean-Marie	1° adjoint au maire	500,57€ (65%)	1° adjoint        770.10€
HERMAN Brigitte	2° adjoint au maire	500,57€ (65%)	2° adjoint        770.10€
	3ème et 4ème adjoints	0	3° et 4° adjoints    1 540.20€
ARSAC ERIC	Conseiller municipal délégué	233,36€ (100%)	
CEIL GENEVIEVE	Conseillère municipale déléguée	233,36€ (100%)	
	<b>TOTAL</b>	<b>2 471,33€</b>	<b>5 087.33€</b>

Le tableau ci-dessus récapitule les indemnités de fonctions brutes versées aux élus du Conseil Municipal de La Coucourde dont le montant a été délibéré le 16 juin 2020 selon la loi en vigueur. A droite le tableau fait apparaître les montants maximum des indemnités de fonction brutes pouvant être perçues par les élus. Il apparaît que l'économie mensuelle réalisée sur les indemnités de fonction versées aux élus communaux est de 2 616€, soit **une économie annuelle de 31 392€**.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COUCOURDOISES**

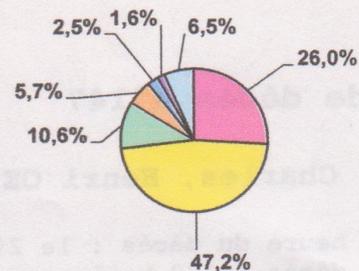
- A.J.B Boules      100 €	-A.C.C.A Chasse    350 €	-F.C.C. Foot        400 €
- O.C.C.E École    900 €	-REGAIN 3°âge    300 €	-L.C.COUNTRY    200 €

Les élus responsables d'associations ne participent pas au vote des subventions au chapitre 5 du budget

## BUDGET PRIMITIF 2020

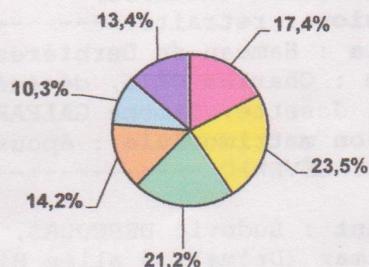
### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHARGES DE FONCTIONNEMENT (eau, électricité, assurances, télécommunications, affranchissements, carburant, fêtes et cérémonie, fournitures scolaires, formations, entretien véhicules, entretien voirie...)	165 200
CHARGES DE PERSONNEL	300 000
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (indemnités, subventions, service incendie...)	67 552
CHARGES FINANCIERES (Intérêts des emprunts)	36 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES+FPIC+ AMORTISSEMENT	15 825
DEPENSES IMPREVUES	10 000
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	41 447
	<b>636 024</b>



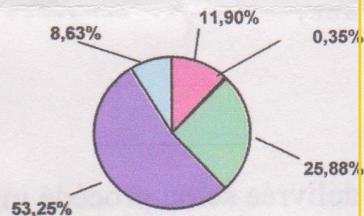
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

TAXE D'HABITATION	110 903
TAXE FONCIER BATI ET NON BATI	149 296
ATTRIBUTION DE COMPENSATION (ancienne taxe professionnelle reversée par Montélimar Agglomération)	135 000
DOTATIONS (état), PARTICIPATION et TAXES (énergie hydraulique, droit de mutation)	90 182
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (Locations immeubles, salle d'animation rurale, divers)	65 283
FNGIR	85 360
	<b>636 024</b>



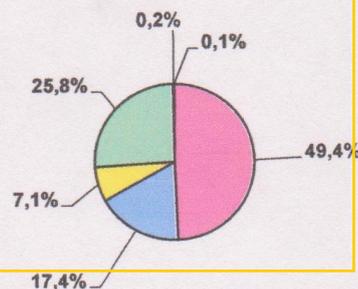
### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	69 000
FRAIS D'ETUDES (étude construction groupe scolaire,...)	2 000
INVESTISSEMENT MATERIELS ET ACQUISITIONS (achat d'un camion benne pour ST, achat d'une débroussailleuse, achat mobilier scolaire pour 6ème classe, mobiliers urbains, remplacement portail service technique, livres bibliothèque...)	150 000
INVESTISSEMENT ( voirie, réfection court de tennis, travaux sur bâtiments communaux...)	308 689
DEPENSES IMPREVUES	50 000
	<b>579 689</b>



### RECETTES D'INVESTISSEMENT

AFFECTATION D'INVESTISSEMENT REPORTE (exercice 2018)	286 180
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT (exercice 2018)	101 127
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	41 447
DOTATION (Fonds compensation TVA, taxe locale d'aménagement)	149 610
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (département, région, état)	1 000
AMORTISSEMENTS	325
	<b>579 689</b>



### C.C.A.S /Centre Communal d'Actions Sociales

Dépenses de FONCTIONNEMENT 10 000€

Recettes FONCTIONNEMENT 10 000€ (HAUSSE DE 30% : 7 000€ en 2019)

### TAUX D'IMPOSITION DES 3 TAXES DIRECTES COMMUNALES (inchangés depuis 2004)

	2018	2019	2020	moyenne national	moyenne départemental
TAXE D'HABITATION	7,95%	7,95%	7,95%	24,54%	20,72%
TAXE FONCIERE BATIE	8,97%	8,97%	8,97%	21,59%	19,23%
TAXE FONCIERE NON BATIE	40,51%	40,51%	40,51%	49,72%	58,13%

8, rue Royale  
 Tél : 04 75 90 23 23  
 Fax: 04 75 90 23 20  
 Mail :  
 contact@lacoucourde-mairie.com

RETROUVEZ-NOUS SUR LE SITE  
 www.lacoucourde-mairie.com



## INFOS



**Drôme proximité** NOUVEAU  
 La Drôme pour tous partout, chaque jour  
 UNE PUERICULTRICE  
 ET UNE ASSISTANTE SOCIALE  
 À VOTRE RENCONTRE

**À LA COUCOURDE**  
 PARKING DE LA MAIRIE  
 Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis après-midi du mois

☎ sur rendez-vous	☎ sans rendez-vous
14H À 15H30	15H30 À 16H30

LA DRÔME - LE DÉPARTEMENT  
 \* D'INFOS ET RENDEZ-VOUS  
**04 26 79 10 40**

Passage du LUDOBUS JEUX



Directeur publicité : Jean-Luc ZANON  
 Réalisation : mairie La Coucourde  
 Rédaction : Geneviève CEIL  
 Imprimerie BAYLE Montélimar

## PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2020

- Achat d'illuminations de fin d'année : 1000 € TTC
- Achat de panneaux de signalisation + mobilier urbain : 5 000 € TTC
- Remplacement d'éclairage public hors contrat : 3 000 € TTC
- Matériel pour le service technique : 1 700 € TTC
- Réparation climatisation : 1 000 € TTC
- Renouvellement du fond de livres pour la bibliothèque : 800 € TTC
- Achat de matériel informatique et mobilier pour la mairie : 1 200 € TTC
- École (6<sup>ème</sup> classe) achat de mobilier + informatique : 5 000 € TTC
- Achat de matériel pour la cantine : 1 000 € TTC
- Achat d'un camion pour le service technique : 22 000 € TTC
- Achat d'une épareuse pour le service technique : 21 000 € TTC
- Remplacement du portail extérieur du service technique : 6 000 € TTC
- Groupe scolaire + cantine : 40 000 € TTC (solde) TAV 2 -
- Voirie 2020 : 25 000 € TTC
- Travaux sur bâtiment communal (école de Derbières) : 50 000 € TTC
- Peinture bâtiment communal (mairie) : 7 000 € TTC
- Réfection du terrain de tennis : 5 000 € TTC



Les élus ont remis des calculettes aux futurs collégiens



### GRUPE SCOLAIRE CLAUDETTE PENELON

Claire SALINAS fera la rentrée 2020-2021 en remplacement de Nicolas LESEIGNEUR

### Proximité et Solidarité pour la COVID-19

Opérations réalisées par le C.C.A.S (Centre Communal d'Actions Sociales).

#### Entre le 19 mars et le 11 mai 2020, le C.C.A.S a :

- Appelé les personnes âgées, isolées et les personnes vulnérables de la commune, deux fois par semaine (+ de 50 appels)
- Effectué des déplacements pour les courses alimentaires ainsi que pour les ordonnances pharmaceutiques au profit des personnes ne pouvant se déplacer.

Entre le 15 mai et le 24 mai 2020, la municipalité a distribué gratuitement des masques fournis par Montélimar-Agglomération et la Région. Ce sont 2120 masques en tissus réutilisables, qui ont été distribués par les élus du conseil municipal directement au domicile des Coucourdois, afin d'éviter tout déplacement et avec pour objectif de doter tous les habitants de la commune d'une protection face à la crise sanitaire (enfants à partir de 11 ans).

**Les mesures de Prévention et de Solidarité sont destinées à la protection de chacun.**